



Échos de l'AFPAD

Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues
Murdered or Missing Persons' Families' Association

Juillet 2008

Volume 5 · Numéro 2



SOMMAIRE	Page
Mot du président	1
Nouvelles du conseil d'administration	1
Bilan des activités	3
Disparitions et cas non résolus	6
La part des membres	7
Témoignages	8
Matière à réflexion	11
Le mot de la fin	12

MOT DU PRÉSIDENT

En ce début de juillet 2008, l'AFPAD désire d'abord souhaiter à toutes ses familles membres, ses partenaires et les sympathisants à notre cause un très bel été. Nous souhaitons que le soleil soit au rendez-vous tant dans votre cœur que dans votre arrière-cour.

Les derniers mois ont été très actifs pour votre association. Les adhésions à l'AFPAD ont continué à s'ajouter. Nous avons un peu plus de 400 familles membres au 1er juillet. La demande de services suit également la même courbe ascendante. Voilà pourquoi le conseil d'administration a pris des décisions stratégiques afin de répondre adéquatement aux besoins grandissants des familles. Vous trouverez d'ailleurs dans le présent Bulletin toute l'information sur celles-ci.

Le 13 mai 2008, une rencontre déterminante et très positive a eu lieu avec le ministère de la Justice du Québec. Le ministre Jacques Dupuis s'est montré très sensible aux demandes de votre association. Ce dernier, accompagné de ses deux directeurs de cabinet, nous a confirmé une aide financière de 50 000 \$ pour 2008 et la possibilité de majorer cette aide à 70 000 \$ dès cette année. Ce soutien financier est très important pour l'AFPAD. Il nous permet de respecter l'engagement que nous avons pris envers la population et nos partenaires, c'est-à-dire, de consacrer 100 % des dons que nous recevons à l'aide aux familles.

Des rapports harmonieux entre l'AFPAD et les ministères de la Justice et de la Sécurité publique sont essentiels dans la poursuite de nos objectifs.

L'engagement du ministre Dupuis à nous rencontrer quatre fois par année est révélateur de ses intentions de travailler avec le conseil d'administration de l'AFPAD au mieux-être des victimes d'actes criminels au Québec. Plusieurs grands chantiers sont en marche dans ces deux ministères ; mentionnons entre autres, la réforme de l'IVAC, la réforme du Système carcéral et de la Commission québécoise des libérations conditionnelles ainsi que l'encadrement des malades psychiatriques représentant un danger pour les familles.

Également, ce printemps a été marqué par la parution de mon livre « **Survivre à l'innommable** » publié aux Éditions de l'Homme. Je vous rappelle que tous les profits iront au Fonds Isabelle Boisvenu, lequel octroie annuellement deux bourses d'études afin d'encourager plus de recherche sur l'impact d'un crime sur la famille. La sortie de ce livre a provoqué l'arrivée de nouvelles familles à l'AFPAD et voilà pourquoi un point de service sera ouvert à Québec. Aussi, dans les semaines qui viennent, l'AFPAD offrira à toutes les familles du Québec qui ont accès au Forum sur Internet, un nouveau service de référence. Marcel Bolduc, membre du conseil d'administration, est la personne ressource retenue comme responsable de ce projet. (Voir article à la page 2).

Enfin, j'en profite pour remercier tous les bénévoles et partenaires qui ont organisé ou participé aux diverses activités de financement aux profits de l'AFPAD qui furent nombreuses ce printemps. Ce financement nous permet d'offrir un accompagnement de qualité aux familles membres. Je vous invite donc à vous en prévaloir ou à le faire connaître à vos proches. L'AFPAD est à votre service.

Pierre-Hugues Boisvenu
Père de Julie assassinée en 2002
Président

NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Nouveaux membres au CA

Le conseil d'administration est heureux d'accueillir trois nouveaux membres, lesquels ont été nommés à la dernière assemblée générale annuelle.

- M. Bruno Serres, père de Brigitte assassinée en janvier 2006 dans le nord de Montréal.
- Mme Carole Soulières, criminologue spécialiste en enquête pour le gouvernement de Québec et



ex-directrice de la recherche pour le Réseau enfants retour.

- Mme Diane Dunn, fille de Roberte, assassinée en 1999, avocate spécialisée en médiation familiale. Mme Dunn sera la conseillère juridique de l'AFPAD.

Bienvenue à tous ces membres. Nous vous souhaitons un beau mandat.

2) Lancement du livre de Pierre-Hugues Boisvenu

Le 14 avril dernier, le président de l'AFPAD a procédé, en collaboration avec les Éditions de l'Homme, au lancement de son livre, « *Survivre à l'innommable et reprendre le pouvoir sur sa vie* ». De nombreuses personnalités se sont déplacées pour l'occasion comme plusieurs ont pu le voir dans le Journal de Montréal. Parents, amis et plusieurs membres de l'AFPAD étaient présents également. L'accueil du livre a été très positif et les ventes vont bon train.

L'AFPAD vend le livre au coût de 25 \$ taxes incluses. Il est important de vous dire qu'une vente faite par l'AFPAD rapporte **14 \$ au lieu de 5 \$** quand le livre est vendu en librairie. Alors si vous pouvez en faire la promotion autour de vous, ce sera votre façon de soutenir votre association

3) Activités bénéfiques

Les activités de financement ont été nombreuses ce printemps. Nous vous en énumérons ici les principales ainsi que le montant versé à l'AFPAD:

Spectacle de Sherbrooke :	15 000 \$
Spin-O-Ton de Québec :	15 000 \$
Tournois de golf du CANASA (Québec et Montréal)	10 000 \$
Paroisse de Bomptonville	1 500 \$
Golf de la fonction publique du Québec (région de l'Estrie)	1 000 \$
Vente de CDs et livres par l'AFPAD	5 000 \$
Conférences du président	5 000 \$
Expos de Sherbrooke	1 000 \$

De plus, l'AFPAD a reçu 10,000 \$ en dons privés et corporatifs.

4) Projet de référence en ligne

Le ministre de la Justice, M. Jacques Dupuis, via son Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

(FAVAC), a autorisé le versement d'une subvention de 45 000 \$ à notre association afin d'expérimenter un projet d'aide psychothérapeutique en ligne.

Ce projet unique en Amérique du Nord et peut-être à travers le monde, permettra aux familles membres de l'AFPAD d'échanger entre elles sur Internet avec une personne ressource en relation d'aide.

En collaboration avec des partenaires universitaires et gouvernementaux, nous mettrons à votre disposition cette personne qui animera des groupes de discussion sur Internet, via le forum de l'AFPAD. Cette nouvelle ressource sera aussi disponible pour des entrevues d'aide individuelle avec les membres qui le désireront.

Les familles qui participeront à ce projet seront éventuellement appelées à en évaluer sa qualité et sa pertinence. Lors des prochaines rencontres des familles de Montréal et Québec, la personne ressource affectée à ce projet sera présente afin de vous en faire connaître les grandes lignes.

Nous espérons que ce nouveau service répondra aux besoins des familles des régions éloignées où ces ressources ne sont pas toujours présentes et aussi aux familles qui n'ont pas encore l'énergie suffisante pour s'engager dans une démarche psychothérapeutique. **Alors, n'hésitez pas à vous brancher sur Internet ; une personne ressource vous y attendra l'après-midi et en soirée.**

5) Bureau de Québec

L'AFPAD a pris la décision d'ouvrir un point de services dans la région de Québec. La demande d'accompagnement et de soutien aux familles est grandissante et les organiser à partir de Montréal est devenue une contrainte majeure.

L'AFPAD a reçu trois offres d'espace physique de la part d'organisations différentes afin d'y établir un bureau. Nous continuons les discussions avec ces entreprises et nous espérons ouvrir le bureau de Québec bientôt.

6) Assemblée générale annuelle

Le 8 juin dernier se tenait à Montréal l'AGA 2008 de l'AFPAD. Près d'une centaine de personnes y assistaient. C'était la plus forte assistance enregistrée à une assemblée générale annuelle depuis la fondation.

Nous remercions les personnes ressources qui ont fait des présentations ainsi que les membres du CA qui ont organisé la journée. Merci aussi à toutes les familles et sympathisants présents.



BILAN DES ACTIVITÉS

Bonjour à tous et à toutes !

Je profite d'abord de l'occasion pour vous souhaiter un bel été et de magnifiques vacances. Prenez le temps de savourer chaque beau moment qui se présente à vous et ce, si simple soit-il !

En cette belle saison, le bureau de Montréal poursuit son travail. Depuis la dernière parution de votre bulletin Échos de l'AFPAD, je vous énumère les principales démarches d'aide que nous avons réalisées pour nos membres.

1- Accompagnement à la Cour

Entre le 28 mars et le 23 juin, six familles membres de l'AFPAD ont été accompagnées lors de différentes étapes du processus judiciaires.

Au Palais de justice de Montréal, trois familles membres furent accompagnées lors de l'enquête préliminaire et une autre famille le fut lors d'un procès.

Au Tribunal de la jeunesse de Montréal, nous avons également accompagné une mère de famille lors de l'enquête préliminaire.

Au Palais de justice de Longueuil, un autre membre de l'AFPAD fut accompagné dans le cadre des démarches de réouverture d'un dossier de mort suspecte qui a eu lieu il y a plusieurs années.

Il ne faut pas perdre de vue que quand l'étape de l'enquête préliminaire est complétée, c'est le procès qui suit quelques mois plus tard. Nous accompagnerons assurément ces mêmes familles membres d'ici l'automne ou l'an prochain.

2- Dossiers CAVAC - IVAC

Sept familles ont été aidées dans leurs demandes d'aide au CAVAC ou encore dans leur dossier de demande d'indemnisation à l'IVAC. Un accompagnement au Tribunal administratif du Québec a également été fait pour contester une décision de l'IVAC.

3- Services de conseils juridiques

Notre avocat bénévole a donné de précieux conseils et informations à au moins une dizaine de nos familles membres.

4- Autres formes d'aide

Votre association a aussi donné de l'aide à différents membres dans le besoin tel que : remboursement de déplacements à la Cour, de repas lors des journées au Tribunal, des frais funéraires dans

certains cas de refus de l'IVAC, de l'aide psychologique, etc.

Aussi, il est important de mentionner que nous recevons beaucoup de demandes de la part de personnes faisant face à d'autres problèmes. Par exemple, des gens aux prises avec des problèmes de violence conjugale, d'agression sexuelle, de santé mentale, etc. Souvent, ces personnes ne semblent pas connaître les ressources disponibles ou au contraire, elles les ont toutes épuisées. Elles se disent souvent abandonnées par notre système.

Devant cette réalité, et même si l'AFPAD n'est pas un centre de références, il nous tient à cœur de rediriger ces citoyens, dans la mesure du possible, vers des ressources mieux adaptées à leur problème.

5- Heures retombées du livre de Pierre-Hugues Boisvenu

Depuis le lancement du livre « Survivre à l'innommable » de notre président, nous avons eu plusieurs retombées imprévues :

- 21 nouvelles familles se sont inscrites comme membres de l'AFPAD
- Au moins 16 personnes touchées par des causes autres que la nôtre ont demandé de l'aide
- 3 offres de locaux pour notre futur bureau de Québec nous ont été faites
- Nous avons également reçu 5 offres de commandites d'entreprises
- Plusieurs bénévoles ont également offert leur soutien et leur temps à l'AFPAD
- Plusieurs demandes ont été faites à notre président pour de nouvelles conférences
- M. Boisvenu a également réalisé plusieurs entrevues et émissions à travers différents médias.

Nous tenons à remercier tous les gens qui se sont montrés solidaires à notre cause et nous souhaitons la bienvenue à nos nouvelles familles membres que nous aiderons de notre mieux.

6- Autres activités

Le 8 mai dernier, notre président a rencontré les agents des services correctionnels du Québec afin de discuter de l'état de la situation dans les prisons du Québec.

Le 12 mai, nous avons eu une rencontre avec madame Suzanne Léveillé, responsable de l'Étude des homicides commis par des personnes souffrant d'un trouble mental.

Le 14 mai, notre vice-présidente, Michèle Labelle a participé à la rencontre de la table de



concertation des organismes venant en aide aux victimes d'actes criminels

Le 27 mai dernier, notre président, Pierre-Hugues Boisvenu s'est rendu à Ottawa pour une conférence de presse donnée par le Bloc Québécois au sujet de la Loi sur l'Assurance-chômage.

Le 26 juin, notre président a rencontré l'Association des femmes autochtones du Québec dans le but d'offrir des services adaptés aux besoins des familles autochtones.

Le 18 juin, à notre bureau de Montréal, nous avons rencontré deux détectives de la Sûreté du Québec afin de mieux comprendre leur travail.

7- Déjeuner-causerie

Le 26 avril et le 21 juin, ont eu lieu les déjeuners-causeries organisés par notre vice-présidente Michèle Labelle. Une vingtaine de personnes ont assisté à chacune de ces rencontres qui sont toujours très appréciées.

8- Nouveau fichier des membres AFPAD

Notre secrétaire Lise Mailly a maintenant joint tous les membres sauf ceux qui ont changé d'adresse, de numéro de téléphone ou de courriel. Pour les membres qui ont demandé à recevoir le questionnaire par la poste ou par courriel, nous vous invitons à remplir ce document le plus tôt possible, car ces données sont très importantes pour votre association. Comme la démarche faite par madame Mailly est longue et laborieuse, il est évident que votre collaboration est fort appréciée. Par contre, nous sommes bien conscients que cette démarche est pénible et vous rappelle des souvenirs douloureux.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir les informations demandées, n'hésitez pas à nous contacter et nous pourrions vous aider. Pour les membres ayant changé de coordonnées, nous vous demandons de communiquer avec nous pour que l'on puisse faire les changements.

9- Publication des photos sur le site Internet

Si vous consultez notre site Internet, vous pourrez constater que nous n'avons pas toutes les photos des victimes d'assassinat ou de disparition. Nous n'en avons pas la moitié. Alors, si vous désirez nous faire parvenir la photo de votre victime, cela est tout simple : vous nous envoyez une photo numérisée ou encore une photo papier que nous numériserons nous-mêmes. Si la photo est la seule que vous ayez, nous en prendrons le plus grand soin et la retournerons dès qu'elle sera numérisée.

Il ne faut pas perdre de vue que le site de l'AFPAD est une fenêtre ouverte sur le monde ! Dans le cas d'une personne disparue, il est important de publier sa photo, car qui sait ? Peut-être qu'un jour quelqu'un reconnaîtra votre proche ? Quant à la publication de la photo d'une victime assassinée, il est important de ne pas oublier et de dénoncer ces morts inutiles et souvent très peu punies.....

Photos orphelines : Nous avons deux photos de victimes qui nous ont été remises par un membre de la famille et que nous ne pouvons pas identifier. Alors si la photo de votre proche n'est pas encore publiée, faites-nous le savoir !

10- C'est quoi, votre équipement de survie ?

Lors des prochaines parutions des Échos de l'AFPAD et afin d'aider les autres familles touchées par l'assassinat ou la disparition d'un proche, je vous suggère de décrire votre équipement de survie... C'est-à-dire : faire un témoignage pour donner aux autres personnes touchées comme vous les moyens, les trucs, les idées et expériences qui ont contribué à vous aider à passer à travers votre épreuve ; comment arrivez-vous à survivre à votre propre drame ? Si l'idée vous intéresse. Envoyez-nous un texte sur votre équipement de survie ; nous en avons tous un qui est enfoui quelque part, au fond de nous-mêmes...

11- L'AFPAD a maintenant son parrain



En effet, nous avons le plaisir de vous informer que le chanteur **Rick Hughes** a été nommé parrain de notre association pour les activités culturelles de financement. Son engagement est exceptionnel. En effet, il n'a pas attendu qu'on aille le solliciter pour prendre l'initiative d'aider l'AFPAD. Le spectacle-bénéfice de Sherbrooke était la troisième occasion que le chanteur montait sur les planches pour soutenir l'organisation. Bienvenue Monsieur Hughes !

Nous le remercions d'avoir accepté ce rôle qui est très important à nos yeux ! Vous le verrez sans doute lors des différentes activités de levées de fonds de l'AFPAD



12- Le délai de réponse

Comme vous pouvez le constater, les activités au bureau de l'AFPAD sont très intenses et très diversifiées. Comme nous ne sommes que deux personnes qui travaillons à la permanence, il arrive parfois que le délai de réponse soit plus long que prévu, car il ne faut pas oublier qu'il y a toujours une grande part d'imprévus et d'urgences auxquels nous devons répondre rapidement. De ce fait, j'aimerais m'en excuser auprès de vous tous et je vous encourage fortement à rappeler au bureau lorsque vous voulez vérifier où en sont vos demandes.

13- Bon été et bonnes vacances !

Je vous informe que BiBi sera en vacances les trois dernières semaines du mois de juillet. Notre secrétaire madame Mailly sera à son poste et deux ou trois membres du conseil d'administration lui aideront au besoin. Si vous avez besoin d'information, n'hésitez pas à nous contacter pendant cette période.

Je vous souhaite une belle période estivale et un excellent repos du corps et de l'esprit !

Laissez voguer votre âme au rythme du temps suspendu ! À très bientôt !

*Raymonde Hébert (alias « BiBi en vacances »)
Sœur d'Hélène Hébert, assassinée en 1974
Coordonnatrice AFPAD*

14- Remise de la première bourse AFPAD



Notre vice-présidente, madame Michèle Labelle et monsieur Charles Burman, le premier récipiendaire d'une bourse d'études AFPAD

Le 30 mars dernier, à l'occasion de la rencontre des familles de Montréal et des environs, notre président Pierre-Hugues Boisvenu ainsi que madame Michèle

Labelle, vice-présidente ont eu le plaisir de remettre la première Bourse d'études dans l'histoire de l'AFPAD. Notre récipiendaire, Monsieur Charles Burman, est étudiant à la faculté de droit à l'Université Laval de Québec. Après la remise de la bourse, monsieur Burman a expliqué à l'audience son projet d'études. Globalement, il désire effectuer une étude comparative entre le Québec et les États-Unis en ce qui concerne les indemnités accordées aux familles de victimes telles que celles de l'AFPAD. Les résultats de ses travaux seront connus l'automne prochain. Nous avons tous très hâte de lire les résultats de cette recherche

15- Greetings from AFPAD – West Island



Assistant Professor of Communications Robert Wells from the Pacific Lutheran University in Tacoma, Washington and student researcher Julie Olds

I had the pleasure of representing AFPAD in an interview with student researcher Julie Olds and Assistant Professor of Communications Robert Wells from the Pacific Lutheran University in Tacoma, Washington. This interview will be part of a student-produced documentary which will premiere in Seattle, Washington in October. The documentary will focus on the differences of the justice systems of Canada and the United States. It will also talk about the resources available for the victims of crime, issues related to cross border safety and about crime issues here at home.

Even though the criminal justice system is different in the USA, families are still the same when it comes to the sudden loss of a loved one. The support for a family going through the horrors of losing a loved one to murder is very much needed.

The past few months has been hectic with calls from families on the West Island and Laval who



have been faced with loosing a loved one through murder. As always, the support of our organization is always there for these families. Their request has been to help with the the paper work, mainly the IVAC forms and of course they are looking to hear that what they are feeling is normal. The biggest help we can give to the families is to listen to them. Let's face it ; we are the only ones who really understand.

Have a safe and happy summer!

*Doreen Drummond
Mother of Kelly-Ann murdered in 2004*

16- Rencontre des familles



M. P-H Boisvenu, mesdames Isabelle Richer, Michèle Labelle et Mariluz Arguelles

Le 30 mars dernier, avait lieu la rencontre des familles de Montréal et ses environs. À cette occasion, les familles membres de l'AFPAD ont eu le plaisir de rencontrer et de discuter avec deux conférencières fort intéressantes : Madame Mariluz Arguelles, formatrice en psychologie cognitive et orthopédagogue et madame Isabelle Richer, journaliste judiciaire.

Madame Arguelles a présenté un atelier interactif qui fut très dynamique et qui a aidé plusieurs personnes à mieux comprendre leur deuil. Le travail d'équipe a permis aux membres AFPAD de parler de leur vécu en ce qui concerne la perte de leur proche. Nous constatons encore une fois que les familles de victimes partagent les mêmes sentiments et qu'ils se comprennent : c'est d'ailleurs cela qui leur donne la force de s'entraider !

Madame Isabelle Richer nous a appris à mieux comprendre les différents volets de la profession de journaliste judiciaire. Il est clair que la présence des médias dans les couloirs des palais de justice ou suite à un évènement tragique méritait

d'être démystifiée car, lors d'un drame, les familles se sentent parfois envahies et ignorent comment se comporter. Madame Richer a été très généreuse et a pris le temps de bien répondre à toutes les questions de la part de l'assistance.

Dans les deux cas, il faut souligner le professionnalisme de nos deux invitées, ce qui a fait le succès de leurs présentations.

DISPARITIONS ET CAS NON RÉSOLUS

Une rencontre au sommet entre l'AFPAD et la Sûreté du Québec

À l'invitation de la Sûreté du Québec, le président de l'AFPAD, accompagné de trois autres membres de son conseil d'administration, rencontra pour une première fois la Direction des services d'enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec le 10 juin 2008 au Centre Parthenais de Montréal.

La Direction de la Sûreté du Québec désirait consulter l'AFPAD sur son projet d'amélioration de soutien aux victimes d'actes criminels partout au Québec. L'AFPAD a profité de cette opportunité pour présenter à la Direction de la Sûreté du Québec les attentes des familles membres de son association dont le meurtre ou la disparition n'a jamais été résolu. La rencontre s'est déroulée dans un climat très positif et les échanges ont été ouverts, transparents et très constructifs.

Rappelons que l'AFPAD préconise depuis plusieurs années la création d'une unité policière unique pour la gestion des homicides et des disparitions non résolus au Québec. Les échanges ont permis à l'AFPAD de se dire satisfaite des mécanismes qui ont été et seront mis en place afin de faciliter les échanges d'information entre les divers corps policiers du Québec lors de telles situations.

Dans ce contexte de changements positifs, l'AFPAD demande au Ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Dupuis, de poursuivre ses efforts afin mieux structurer le processus décisionnel dans les dossiers de meurtres et disparitions non résolus. Dans la gestion de ces dossiers, le corporatisme et les barrières professionnelles ne doivent jamais être un empêchement à la prise de décision politique et administrative. Derrière cette lenteur à agir, il y a toujours des familles en détresse.

L'AFPAD accueillera des représentants de la Sûreté du Québec à ses deux prochaines rencontres des familles qui auront lieu à Montréal et Québec.



LA PART DES MEMBRES - MEMBER'S PART

1) Changement d'adresse

S.V.P., veuillez aviser l'AFPAD de votre changement d'adresse, de téléphone ou de courriel dans les plus brefs délais. Nous acheminons régulièrement aux membres des messages d'information, il est donc important pour l'AFPAD d'avoir vos coordonnées.

Aussi, nouveaux abonnés d'Internet, n'oubliez pas de nous envoyer votre adresse électronique.

sos@afpad.ca - Sans frais : 1-877-484-0404

2) Autocollants AFPAD

S.V.P., affichez votre solidarité en plaçant votre autocollant dans la voiture, de préférence en haut du pare-brise arrière du côté du conducteur.



Comme il est magnétique, on peut facilement l'enlever lors du lavage des vitres. L'autocollant de l'AFPAD est aussi disponible en anglais.

3) Archives de l'AFPAD

Afin de se constituer un dossier de presse le plus complet possible, l'AFPAD (MMPFA) demande à tous ses membres de lui faire parvenir **tous les articles où il est fait mention de l'association** publiés aussi bien dans les journaux que dans les magazines. Tout particulièrement ceux des journaux locaux et régionaux. Ceci afin de documenter l'implication de l'Association dans les divers dossiers par exemple : les droits des victimes, les libérations conditionnelles, la sécurité publique, les personnes disparues, les prédateurs sexuels, etc.... Nous vous demandons de nous faire parvenir la page complète où apparaissent le nom du journal ou de la revue et la date de parution.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

4) Photos de victimes

Nous invitons les familles à nous faire parvenir les photos de leur proche assassiné ou disparu afin de la publier sur notre site Internet. Pour de meilleurs résultats, il est préférable de nous faire parvenir une **véritable photo** ou une **copie numérique** plutôt qu'une épreuve provenant d'une imprimante à jet d'encre. Les personnes qui ont accès à un scanner

peuvent numériser la photo et nous l'envoyer par courriel.

De plus, l'AFPAD projette de développer un résumé des dossiers de meurtre pour notre site Internet. Ainsi, en cliquant sur la photo de la victime publiée sur le site, on atteindra une page qui réunira l'historique du cas incluant le procès, la condamnation, la période d'emprisonnement effective, la libération, etc. Ce sera pour nous la façon de démontrer que la « Justice » n'a pas souvent le bras lourd !

1) Lindsay'law

Judy Peterson recherche sa fille disparue il y a 14 ans. Changer les lois canadiennes sur l'identification génétique (DNA) est peut-être la seule façon de la retrouver. C'est pourquoi elle demande notre collaboration dans ce dossier.

Pour nos membres qui ne parlent pas anglais, voici en quelques mots le projet de loi et les raisons qui justifient un tel projet.

Madame Peterson réclame la création d'une banque nationale de données génétiques des personnes disparues et d'une banque nationale de données génétiques des restes humains non identifiés. De plus, elle souligne l'importance que ces données soient reliées au fichier d'ADN des criminels afin d'identifier les victimes, les tueurs et les violeurs en série.

Elle demande le soutien de tous les canadiens afin de faire pression sur leur gouvernement. Nous pensons que c'est là une occasion pour tous nos membres de s'impliquer. N'hésitez pas à demander aux personnes de votre entourage de faire de même.

Abonnés d'Internet il faut aller à l'adresse suivante : **www.lindseyslaw.com** sous la rubrique « **how you can help** » vous trouverez la version française d'une lettre circulaire ainsi que l'adresse électronique de l'honorable Stockwell Day, Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile.

7) MMPFA stickers

Please show your solidarity by placing your sticker in your car, preferably at the top of the rear windshield on the driver's side.

Because it is magnetic, it can easily be removed when you wash your windows. The MMPFA sticker is also available in French.



8) Change of Address



If you change your address, phone number or e-mail, please let the MMPFA know as soon as possible. We send our members information messages on a regular basis, so it is important for the MMPFA to have up-to-date contact information. Also, for new Internet subscribers don't forget to send us your e-mail address.

sos@afpad.ca - Toll free: 1-877-484-0404

9) MMPFA Archives

In order to put together the most complete newspaper clipping file possible, the MMPFA asks all its members to send it *all the articles published in both newspapers and magazines in which the association is mentioned*. In particular, we are looking for articles that appear in local and regional newspapers. This will allow us to document the association's involvement in the different issues, for example: victims' rights, parole, public security, missing persons, sexual predators, etc. Please send us the full page on which the name of the newspaper or magazine and the publication date appear.

Thank you in advance for your cooperation in this matter.

10) Victims' Photos

We invite all families to send us photos of their murdered or missing loved one so that we can publish them on our Internet site. For best results, it is better to send an *actual photo* or a *laser copy* rather than one that you have ink-jet printed up. If you have access to a scanner, you can scan the photo and send it to us by e-mail.

In addition, the MMPFA is planning to create a summary of murder cases for our Internet site. Anyone who clicks on the photo of a victim published on the site will be directed to a page with the entire history of the case including the trial, the sentence, the actual prison time served, the release, etc. This will be our way of showing that "Justice" is not always served!

11) Lindsay'law

Judy Peterson has been searching for her missing daughter for 14 years. Changing Canada's DNA identification laws might be the only way to find her. She's asking for your help.

On the website www.lindseyslaw.com there is a "*how you can help*" link and when you click on that, there are form letters and links to Stockwell Day's e-mail. We tried to make it as easy as possible, and I would love to flood his office with letters and e-

mails with support for Lindsey's Law. Political pressure may even be more effective in this minority government.

It would also be great if everyone fanned out this information to people they know – especially to those in eastern Canada to balance out the lobbying efforts which have been mostly from BC.

TÉMOIGNAGES

Être compris sans explication

Depuis le 17 février 2008, nous vivons d'espoir entremêlé de chagrin et d'inquiétude laissant les images de nos pensées circuler au-delà de nos vies. La disparition de notre fille chérie a changé le cours de nos existences. L'impression d'être projeté dans un film sans fin et dans lequel la principale actrice n'apparaît toujours pas, cause en chacun de nous une souffrance indéfinie.

C'est le mystère, les interrogations et les recherches qui, à ce jour, n'ont donné aucun résultat. C'est aussi l'incompréhension devant un système lourd dans lequel oeuvrent des humains impuissants qui disent « nous comprendre ». Sans vouloir les offusquer, nous avons l'impression qu'ils attendent que quelques braves guerriers arrivent à faire bouger les choses. Toutefois, les « braves » s'épuisent, car leurs pensées appartiennent presque entièrement à la personne aimée et disparue.

Nous cherchons et nous recueillons des informations. Aussi, nous circulons à travers les villes et les villages avoisinants. Rien... toujours rien! Nous engageons même des spécialistes enquêteurs à coût élevé. Les résultats demeurent négatifs. Il y a les médias qui nous aident sans oublier le soutien, la gentillesse de nos familles, de nos amis et de la population.

Marilyn ne répond toujours pas. Qu'est-elle devenue ? Où se trouve-t-elle ?

Je vous laisse toutes les autres interrogations car je n'ose ni les écrire, ni même les décrire.

Nous tentons de persuader les autorités policières qu'une enquête approfondie devrait être faite dans une autre ville, c'est-à-dire, le lieu où Marilyn habitait depuis trois ans car au moment de sa disparition, notre fille était à la maison depuis la veille seulement. En pareil cas, c'est difficile d'avancer. L'enquête appartient à la ville où a eu lieu sa disparition. Depuis ce temps, c'est l'impasse ! Aucun indice...

Où en sommes-nous maintenant ? Peut-être à l'heure de faire bouger les choses, à essayer de faire



tomber « l'ego », cette barrière humaine qui empêche « l'être humain d'être ce qu'il devrait être ».

Puis, il y a eu ce rendez-vous du dimanche 8 juin 2008, cette rencontre qui nous a donné des ailes ! Ils étaient là présents et attentifs, le regard compréhensif dans lequel nous pouvions lire toute une histoire : leur histoire. D'autres personnes, tout comme nous, attendent aussi la fin d'un chapitre. Être compris sans explication, nous en avons besoin !

Merci à l'association ainsi qu'à ses membres pour leur soutien exceptionnel et leur aide précieuse. Nous vous en serons toujours reconnaissants.

*Andrée Béchard
Mère de Marilyn Bergeron
disparue, le 17 février 2008*

*Michel Bergeron
Père de Marilyn*

*Nathalie Bergeron
Soeur de Marilyn*

Site Internet : www.trouvermarilyn.com
Adresse Internet :
disparitionmarilynbergeron@hotmail.com

Le temps a passé, mais la cicatrice est restée

Depuis peu, je suis membre de votre association des familles des personnes assassinées ou disparues. Notre histoire a commencé, le 11 septembre 1985.

Mon jeune frère fut assassiné par arme à feu. Il s'agissait du troisième cas de « manslaughter » (*homicide involontaire*) du Canada. Il y avait donc jurisprudence dans ce dossier et celui qui lui a enlevé la vie a été condamné à seulement 24 mois de détention (JE CROIS) ; j'ai la mémoire qui me manque vu le nombre d'années. Il a été libéré avant la fin de sa peine. Son nom est Armand Proulx, il était âgé de 46 ans et il venait de sortir de l'Hôpital psychiatrique Douglas de Verdun.

Notre famille de huit enfants, ma mère, les conjoints et conjointes de l'époque et nos enfants ainsi que l'épouse de mon frère, nous fûmes extrêmement touchés lors de cette tragédie. Mon frère n'avait que 26 ans et il était le benjamin de la famille.

Nous tenons bon grâce à votre organisation et nous vous remercions pour l'aide et le soutien que vous apportez maintenant aux familles éprouvées. En 1985, il était même impossible d'avoir des renseignements sur le meurtrier ! Imaginez le désarroi,

la rage d'être impuissant devant ce grand système juridique. Dorénavant, ces familles pourront être guidées. Je vous remercie d'être leur lueur d'espoir dans ces moments tragiques.

J'ai acheté le livre de monsieur Boisvenu afin de contribuer au fonds d'aide. Ce livre est venu réveiller de vieilles rancunes envers les criminels... Le temps a passé, mais la cicatrice est restée. Je demeure une alliée et je vous offre mon appui pour des levées de fonds si c'est dans ma région.

Pierrette Toupin Bernaquez

La force de l'entraide

Ayant assisté pour la première fois à la rencontre de l'AFPAD du 30 mars 2008, j'aimerais vous faire part de mes impressions.

Je suis la sœur d'Hélène Laferrrière, disparue de la ville de Québec, le 4 novembre 1976. Elle avait 23 ans. C'était une belle jeune fille, tranquille qui aimait la vie, les arts et qui ne faisait de peine à personne. Nous étions une famille très unie de six filles et un garçon. Son corps n'a jamais été retrouvé. Aucun indice ne nous laisse croire qu'elle pourrait être encore vivante. En 1976, les policiers ont cru à une « décision volontaire » de sa part. Elle était majeure. Nous, la famille, avons cru davantage à un suicide car elle était déprimée depuis deux ou trois mois.

Avec les années, après avoir obtenu diverses informations venant de personnes qui l'ont côtoyée et après avoir rassemblé plusieurs indices, nous avons commencé à douter d'une personne. Cet homme travaillait avec elle. Il l'a pris sous son aile à son arrivée au Centre de réadaptation à Québec où elle travaillait comme infirmière. Il était présent avec la famille pour participer aux recherches durant les jours qui ont suivi la disparition de notre sœur.

En 2000, une nouvelle enquête policière eut lieu. Nos avons appris qu'il a menti aux policiers en disant qu'il ne la connaissait pas ou très peu. Il a refusé par la même occasion de passer le polygraphe.

Finalement, l'enquête a révélé un manque suffisant de preuves. Il faut se rappeler que le corps n'a pas été retrouvé et que la disparition remonte à 1976. Cependant, la famille demeure avec ses doutes toujours de plus en plus présents.

Si je reviens à ma première rencontre à l'AFPAD lors des présentations des membres et lorsque je vous ai entendu dire chacun et chacune de vous à tour de rôle : je suis Madame..., ma fille ou mon fils... a été assassinée le..., mon cœur a chaviré !



Pourtant, je savais où j'allais. Je savais que le but de l'association était d'accueillir les familles ayant vécu cette horrible situation.

Je dois vous dire que malgré cette intensité du moment, j'ai perçu chez vous un vent très doux, celui de la solidarité. Désormais, votre devise « La force de l'entraide » fait en sorte que je me la répète souvent ; cette force qui vous représente si bien ! Par votre accueil, j'ai senti que vous m'en prêtiez un peu de cette force. Je vous remercie de tout cœur à chacun et chacune de vous.

Dans toute cette histoire qui est la mienne, je la trouve un peu moins pénible que la vôtre. Ne sachant pas encore ce qui est arrivé à ma sœur, je peux m'inventer un scénario plus doux ou plus léger, probablement pour me protéger, sans doute.

Je suis encore sous l'émotion de cette belle journée. J'ai grandement apprécié la présence de vos invités ainsi que tout le travail déployé pour en arriver à une si grande organisation.

Merci d'être les personnes que vous êtes !

Irène Laferrière

Sœur d'Hélène, disparue le 4 novembre 1976

Ne restez pas seul, allez en parler, il faut en parler à tout prix

Monsieur Boisvenu, je suis Pierrette Bergeron, une dame de la région de Victoriaville dont la sœur Diane a été assassinée à Athabaska, le 2 janvier 2003, par un voisin «schizophrène». Vous devez sûrement me reconnaître car je fais partie de votre association, depuis ce temps, et je vous ai parlé au téléphone à quelques reprises.

Vous êtes venu à Victoriaville, la semaine dernière, je n'ai pas pu y assister. Par contre, je vous envoie la page du journal hebdomadaire de Victoriaville «La nouvelle union» où l'on parle de votre visite à Victo !

Comme je vous le disais, cela fait cinq ans que ce drame est arrivé. Cela a été très difficile, j'ai eu peur à ce moment-là de faire une dépression, mais heureusement je n'en ai pas fait ! Ma sœur était plus jeune de quatre ans que moi et je n'avais qu'elle comme sœur. Lorsque c'est arrivé, je vous ai parlé et ça m'a fait du bien, cela n'enlève pas notre peine mais je me disais que monsieur Boisvenu a vécu cela et il a passé à travers, je dois moi aussi passer à travers cette épreuve.

Donc cinq années ont passé depuis et je repense souvent à cette journée où ça lui est arrivé. Depuis ce temps, je suis plus heureuse, je barre et

rebarre les portes, vous comprenez sûrement. On n'oublie pas, on vit avec le temps. Vous ce n'était pas votre sœur, c'était votre fille !

Moi, une chance que j'ai eu un travailleur social en 2003 qui connaissait ma sœur et à qui j'ai pu en parler... Ceux à qui cela arrivent... Allez voir un psychologue ou un travailleur social, ne restez pas seul, allez en parler, il faut en parler à tout prix ! Moi, j'en parle qu'à un de mes frères et j'ai cinq frères ! Mes autres frères ne la visitaient pas et j'étais la seule à la visiter car il faut dire qu'elle était «Borderline». Elle n'a pas eu une vie facile et je trouve cela bien effrayant qu'elle soit décédée de cette façon !

J'ai assez parlé de moi, je veux parler de vous et vous féliciter pour tout ce que vous faites pour aider les familles à qui cela arrive ! C'est beau et extraordinaire ce que vous faites pour ces gens dans la peine comme vous et moi !

J'admire votre courage, votre grande générosité car c'est très important de ne pas se sentir seul au monde lorsqu'un malheur de cette ampleur nous arrive. Je pense que vous êtes un exemple à suivre et vous méritez une médaille pour cela !

« D'en haut », vos filles doivent être très fières de leur papa ! Je veux vous remercier pour tout ce que vous faites et votre équipe !

Il faudrait que le gouvernement nous comprenne un peu plus... ainsi que les ministres responsables de la justice. Je considère que la justice au Canada, on en pas, il y a que des sentences « bonbon » ! « Cela n'a pas de bons sens ! »

Aujourd'hui, je suis capable de chanter (malgré les épreuves) et de me dire comme la chanson de Jean Ferrat : Que c'est beau la vie !

Sur cela, je vous salue et vous souhaite beaucoup de bonheur et de la santé. Lâchez pas ! On est avec vous.

Pierrette Bergeron

Sœur de Diane assassinée en 2003

P.S. : Si vous pouvez publier ma lettre dans votre prochain journal, cela me ferait plaisir et peut-être aider d'autres personnes.

Nous étions tolérants et bons, tendres et doux. Nous devons le rester, envers et contre tous !

C'est mon beau-père qui a écrit ces belles pensées pour sa petite fille Geneviève. Il est décédé depuis



quelques années. C'est à la fin de janvier 89 qu'il a écrit ces mots, c'est à dire ; presque une année après le décès de sa petite fille Geneviève.

« Gardons-nous de nourrir ces sentiments de violence, de rancune ou de vengeance : les hautes herbes dans les prés sont pâture enviable pour le bétail, mais doivent être arrachées des plates-bandes de fleurs : délestons-nous donc de ce bois mort pour garder intact en nous le souvenir de Geneviève ; car dans le coeur humain la haine et l'amour sont des hôtes incompatibles ; l'objet de notre amour est mort, mais son âme survit, et nous lui resterons unis, au-delà du tombeau : ta mère et moi lui parlons tous les jours ! Et ne permettons pas à quelque hurluberlu de nous dicter notre conduite ou de modifier notre intime entité ; nous étions tolérants et bons, tendres et doux : nous devons le rester, envers et contre tous ! »

Voilà les sentiments de son grand-père.

*Gisèle Laliberté
Mère de Geneviève Legault
Assassinée le 3 mai 1988.*

MATIÈRE À RÉFLEXION

Agresseurs sexuels, pédophiles Les thérapies obligées n'ont aucune valeur !

Il n'est pas rare que dans les jugements contre les agresseurs sexuels et les pédophiles qu'une ordonnance de thérapie soit incluse dans la sentence.

Or, il est reconnu dans un premier temps que le succès d'une thérapie repose en grande partie sur la reconnaissance de la déviance et la volonté de l'agresseur à vouloir régler son problème ou du moins entreprendre volontairement des démarches qui pourraient l'aider !

L'obligation pour un individu de suivre une thérapie n'apporte que des résultats mitigés et on le sait très bien entre autres face aux problèmes d'alcool ou de jeu compulsif.

Je serais curieux de savoir combien d'agresseurs sexuels ou de pédophiles ont volontairement consulté des organismes comme les CIVAS (Centre d'intervention en violence et abus

sexuels). Ces centres reçoivent en fait les individus référés par les tribunaux ou les maisons de transition.

Nos scientifiques du monde psychiatrique n'ont toujours pas vraiment identifié le morceau du cerveau qu'il faudrait retirer de la tête des agresseurs pour régler leur déviance.

Dans le cas des pédophiles, on entend souvent parler de castration chimique ou physique ; malheureusement, la déviance des pédophiles ne se limite pas seulement au PÉNIS ! Le pédophile qui a ses mains et ses yeux peut encore représenter une menace.

Que reste-t-il dans ce cas ? À mon avis, les seuls moyens qui représentent une certaine protection « plus sécuritaire » sont de contrôler leurs allées et venues ou tout simplement de les retirer de la circulation !

Le port d'un bracelet électronique de même que la publication d'une liste publique sont, à mon avis, des solutions à envisager, et cela, pour l'ensemble des agresseurs sexuels.

Les agressions sexuelles sont un des pires traumatismes qu'une personne adulte et un enfant peuvent subir ! Contrairement aux peines imposées aux agresseurs, les victimes auront à vivre **toute leur vie** avec les conséquences de ces attaques virulentes envers leur intégrité physique et mentale.

Nos gouvernements ont le devoir formel de protéger la population et de prendre tous les moyens pour y arriver. Malheureusement, la Charte des droits et liberté qui s'applique à tous les individus en pénalise d'autres, les victimes !

Je me suis toujours demandé pourquoi les individus qui refusent de se conformer aux règles de la société ont les mêmes droits que ceux qui s'y conforment. Qu'est-ce qu'il y a d'indécemment à protéger pleinement la population respectueuse des règles ?

Ce n'est pas demain que la situation va changer, mais nous devons rester solidaires et continuer à revendiquer une meilleure protection des victimes ainsi que de toute la population et surtout de continuer à interpeller nos députés pour que des actions concrètes soient mises en force !

*Marcel Bolduc
Père d'Isabelle Bolduc
Enlevée, séquestrée, agressée et
assassinée en 1996 par trois récidivistes*



LE MOT DE LA FIN

Une lectrice

Monsieur Boisvenu, merci à vous pour ce livre qui est un vrai cadeau du ciel...

Je me revois dans le choc post-traumatique de Chantale tel que décrit à la page 130 de votre livre-guérison qui devrait être lu et revu comme livre de chevet par tous ceux et celles qui ont eu à vivre cette culpabilité : Pourquoi elle, et pas moi !

Le regard voyeurisme des médias, des supposés amis (es) et collègues de travail qui nous veulent du bien, mais qui, en quelque sorte, nous jugent par le regard malveillant qui est comme un procès sur la place publique : Famille dysfonctionnelle ! Mauvais amis ! Mauvaise éducation ! Citoyenne non responsable !

On finit par croire que, effectivement, cette personne que l'on aimait et qu'on aime toujours méritait peut-être son sort ! Au fait était-ce une mauvaise fille ... Elle fréquentait des bars, et de ce fait des mauvais garçons... Serait-ce un bon débarras pour la société ... Voici le chemin de croix de ceux et celles qui ont à survivre à ce drame. À chaque station du chemin de croix, on se relève et on espère toujours qu'on arrive à la toute fin du chemin de croix si sciemment mis sur notre route par la société bien-pensante. J'ai vécu moi aussi une fatigue chronique et des étourdissements.

*Linda Goupil
Sœur de Chantale*

PHOTOREPORTAGE

Tournoi de golf CANASA le 22 mai à Mirabel



Isabelle Levasseur, François Ulric Leblanc de la compagnie AlarmCap, Diane Carlos et Michel Laganière de Microtec avec qui avons partagé un emplacement sur le

terrain vu qu'on nous a mis là par erreur, ils se sont montrés d'une grande gentillesse, disponibilité et d'une grande efficacité pour nous aider à vendre nos billets.



10 \$ le billet, 3 billets pour 20 \$ ou 15 billets pour 50 \$



Après la partie, il fallait voir notre président évoluer dans la salle comme s'il était sur la glace d'une patinoire, on aurait dit qu'il avait des patins aux pieds pour vendre d'autres billets avec tant de succès.

C'était impressionnant de le voir aller. Mais, quand après avoir constaté qu'il avait le billet gagnant « il s'est reviré sur dix cent » comme on dit pour vendre le chandail de Latendresse à l'encan, c'était « le bout du bout ».

Incroyable, mais vrai, M. Boisvenu a aussi gagné le tirage du GPS au profit de l'AFPAD lors du tournoi de Québec quelques semaines plus tard ! Il a encore une fois vendu le prix à l'encan. Il ne faut chercher pourquoi les gens se bouscuaient ce soir-là pour lui faire signer leur billet de loto !

En terminant, nous désirons remercier M. Michel Laganière, président de CANASA, pour son implication dans la vente de billets aux deux tournois de golf de Montréal et de Québec. Il a moussé les ventes de billets de façon remarquable.



QUELQUES MOTS sur le bulletin

« Échos de l'AFPAD » se veut un outil de communication et de sensibilisation permettant à nos membres de partager leur expérience et leurs préoccupations. L'équipe du bulletin vous invite donc à lui faire parvenir des témoignages, commentaires ou questions.

ABONNEMENT

Ce bulletin est distribué aux membres de l'AFPAD par courrier électronique. Des exemplaires sur papier sont postés aux membres qui n'ont pas accès à l'Internet. Le bulletin est également disponible sur le site Internet de l'AFPAD en format PDF

CALENDRIER du bulletin

<i>Date de tombée</i>	<i>Date de parution</i>
25 février	1 mars
25 juin	1 juillet
25 octobre	1 novembre

COORDONNÉES :

Échos de l'AFPAD
C.P. 333 Place de la Cité,
Sherbrooke, Qc J1H 5J1

Sans frais : 1-877-484-0404
Montréal : (514) 396-7389
Québec : (418) 686-5443
Service anglophone : (514) 694-6404
Courriel : afpad@bellnet.ca
Site Internet : www.afpad.ca

CONSIDÉRATIONS générales

Les articles dans le bulletin sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

L'AFPAD se réserve le droit de ne pas publier un article ou d'y apporter des modifications, avec le consentement de l'auteur.

© La reproduction des articles pour des fins non pécuniaires est autorisée à condition de mentionner la source.

COMITÉ du bulletin

Coordination : Diane Carlos
Mise en page : Diane Carlos
Révision des textes : Raymonde Hébert
Lise Mailly
Numérisation des photos : Diane Carlos
Envoi postal : Raymonde Hébert

ÉQUIPE de rédaction

Mot du président : Pierre-Hugues Boisvenu
Nouvelles du conseil d'administration : P-H Boisvenu
Bilan des activités : Raymonde Hébert
AFPAD – West Island: Doreen Haddad-Drummond
AFPAD – Québec: Claire Falardeau
La part des membres : Diane Carlos

COLLABORATEURS

Andrée Béchar, Pierrette Bergeron, Pierrette Toupin
Bernaquez, Marcel Bolduc, Linda Goupil, Irène
Laferrrière, Gisèle Laliberté



PROCHAINE PARUTION

NOVEMBRE 2008

**DATE LIMITE POUR REMETTRE
VOS TEXTES :**

25 OCTOBRE

L'AFPAD est une association à but non lucratif enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance par le ministre du Revenu national aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Organisme de bienfaisance no. 83046 1141 RR 0001

